



POLITIQUE DE RELATIVE AU CODE DE CONDUITE POUR LES PARENTS ET SPECTATEURS

Veillez noter que, dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique à la seule fin de ne pas alourdir le texte.

Golf Canada tire une grande fierté de la qualité de ses compétitions, qui ne pourraient avoir lieu sans le soutien actif et l'aide de ses partenaires provinciaux, des clubs hôtes et des collectivités qui s'investissent dans chaque compétition. Pour faire en sorte que chaque compétition de Golf Canada soit une expérience agréable pour tous, et par respect envers nos clubs hôtes et leurs bénévoles dévoués, Golf Canada exige de tous les parents et spectateurs qu'ils adhèrent au Code de conduite pour les parents et spectateurs à toutes les compétitions de Golf Canada.

Le Code de conduite pour les parents et spectateurs doit être respecté tout au long de la compétition, y compris durant les rondes d'exercice.

Tout parent d'un joueur et tout spectateur dont la conduite est jugée dérangeante, contraire à la Politique de Golf Canada en matière de reconnaissance et de prévention de la discrimination, du harcèlement et de la violence, ou à la Politique de Golf Canada en matière de dépistage et de prévention des mauvais traitements, ou dont la conduite nuit au bon déroulement du jeu, peut être banni du terrain, du club hôte et de toute future compétition de Golf Canada. Le Comité du tournoi est seul juge habilité à déterminer si une conduite est inconvenante et il traite toutes les situations au cas par cas selon la gravité et la fréquence des infractions. Tous les cas de mauvais traitement, d'intimidation, de harcèlement ou de discrimination doivent donner lieu à un rapport d'incident rédigé par le directeur du tournoi, qui doit également aviser le Commissaire à l'éthique de Golf Canada de toute infraction au Code de conduite et des sanctions imposées à la suite de ces infractions.

Note: *Pour de plus amples renseignements sur la définition et les concepts d'intimidation, de harcèlement, de discrimination et de mauvais traitement,*

veuillez consulter la Politique de Golf Canada en matière de reconnaissance et de prévention de la discrimination, du harcèlement et de la violence, et la Politique de Golf Canada en matière de dépistage et de prévention des mauvais traitements.

1. Attentes de Golf Canada à l'égard des parents et des spectateurs sur le terrain de golf:

- a) Veuillez ne pas transporter ou manipuler les bâtons de votre enfant, y compris son sac de golf et la voiturette (les cadets sont interdits). Toutefois, vous pouvez transporter d'autres articles pour les joueurs (imperméable, parapluie, nourriture et boissons).
- b) Aucun conseil ne doit être prodigué à aucun joueur durant la compétition, y compris pendant les rondes d'exercice. La définition d'un conseil comprend tout avis ou suggestion susceptible d'influencer un joueur quant au jeu à faire, au choix du bâton ou à la façon d'exécuter un coup.
- c) Évitez toute communication, verbale ou non verbale, susceptible d'être interprétée par les autres (joueurs, parents ou arbitres) comme étant un conseil.
- d) Restez à bonne distance des joueurs (environ 20 verges) lorsque vous les suivez durant le jeu. Les spectateurs devraient rester autant que possible dans l'herbe longue longeant les allées. L'accès des parents et spectateurs aux aires de départ, verts, zones de départ et de score est interdit.

- e) Aidez tous les participants à tenir le rythme de jeu en aidant les joueurs à retrouver leurs balles.
 - f) Aucun appareil photo ni caméra n'est permis sur le parcours. Les photos ou vidéos ne sont permises qu'avant ou après chaque ronde, pas durant le jeu.
 - g) Les portables sont tolérés en mode silencieux, à moins d'être interdits par le club hôte.
- 2. En ce qui concerne les Règles du golf:**
- a) Laissez les arbitres de Golf Canada rendre les décisions et n'intervenez pas. Vous pouvez collaborer SEULEMENT si un arbitre vous le demande.
 - b) *Pour les parents* : Encouragez votre enfant à se familiariser avec les Règles du golf et les règles locales supplémentaires (l'avis aux compétiteurs) particulières à la compétition, de sorte qu'il connaisse les options qui s'offrent à lui.
- 3. Respect du club hôte et de l'étiquette du golf:**
- a) Respectez la politique du club hôte si les téléphones cellulaires y sont interdits.
 - b) Renseignez-vous sur le code vestimentaire en vigueur au club hôte et adhérez-y. Il se peut que certains clubs interdisent le port de jeans, de t-shirts, etc.
 - c) Si vous portez des chaussures de golf pour marcher sur le parcours, assurez-vous qu'elles n'ont pas de crampons de métal ou traditionnels.
- 4. Après la compétition:**
- a) *Pour les parents* : Encouragez votre enfant à exprimer sa gratitude par courriel, par lettre ou autrement à l'égard des officiels du tournoi, du club hôte et des bénévoles qui ont contribué au succès de l'évènement. La fiche de renseignements de la compétition comprend une liste des personnes à remercier.
 - b) Golf Canada accueille avec plaisir toute suggestion qui aidera à faire de ces compétitions des évènements encore plus extraordinaires pour tous ceux qui y participent.

Ce code de conduite ne vise pas à régler des problèmes récurrents, mais plutôt à servir de référence pour répondre aux questions les plus fréquentes des parents et des spectateurs. Golf Canada et ses clubs hôtes vous remercient de votre collaboration.